



Ad. E.

Me François Aquin, Ad. E.

Me François Aquin
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Me François Aquin exerce la profession d'avocat à Montréal depuis 1956 et s'est forgé une réputation exceptionnelle de juriste, de praticien et de plaideur, notamment en droit civil et administratif.

CONTRIBUTION

Me Aquin a contribué tout au long de sa carrière à améliorer l'administration de la justice. Il a notamment présidé un sommet sur les réformes à apporter à la procédure civile (1996). ● Il a été chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université de Montréal (1969-1989). Il a agi à titre de formateur des juges de la Cour du Québec, de la Cour supérieure et de la Cour d'appel lors de la réforme du *Code civil* (1994). ● Il est membre de l'Association du Barreau canadien. ● Il a été le président des rencontres des intervenants judiciaires du Québec (1996 et 2003). ● Il a été conseiller du curateur public (1998). ● Il a participé à l'élaboration d'un code de confidentialité aujourd'hui incorporé à la *Loi sur le ministère du Revenu*. ● Souvent conférencier, il est également l'auteur de nombreux articles et ouvrages.

RAYONNEMENT

Il s'est engagé politiquement au Québec pendant de nombreuses années, notamment en tant que président de la Fédération des jeunes libéraux du Québec (1959-1963), président de la Fédération libérale du Québec (1963-1964), député libéral dans Dorion (1966) et député indépendant (1967-1968). Il est Fellow de l'American College of Trial Lawyers.